

26 novembre 2015

Compte rendu de la Commission Paritaire de Branche du 26 novembre 2015

SALAIRES 2016 : "PACTE" D'AUSTERITE RENFORCEE DANS LES IEG

À l'issue d'une nouvelle parodie de négociation, les employeurs (UFE et UNEmIG) ont proposé 0,2% d'augmentation du Salaire National de Base pour une inflation prévue à 1 % en 2016.

Ils s'appuient notamment sur les dernières mesures de grille (0,3% en moyenne* au 1^{er} janvier) issues de l'accord de 2008 dans le cadre de la réforme des retraites pour justifier cette position minimale.

Faute de signataires accompagnant cette austérité salariale, ils décideront, seuls, de cette augmentation générale de 0,2%.

De nouveau, le mépris envers les salariés et la cupidité des actionnaires et dirigeants l'emportent sur l'intérêt général.

Cette annonce faite après une longue plainte de la "dure réalité des entreprises" où la libéralisation du marché et la concurrence effrénée ne permettent pas d'afficher des résultats en progression... Pouvant s'apparenter à une condamnation sans appel du capitalisme (sic) !

Deux "oublis" de taille : Ils sont les premiers partisans de cette libéralisation et de la casse du secteur de l'énergie. Les dividendes versés aux actionnaires et le coût du capital pèsent bien plus lourds dans les comptes que les salaires de ceux qui créent les richesses.

Au final, sans aucune négociation possible, les employeurs proposent à la signature un accord de revalorisation du SNB de 0,2% au 1^{er} janvier 2016 et une recommandation d'un taux plancher d'avancement au choix de 0,7 %. À ces mesures, il faut ajouter les 0,3% de mesures de grille.

* Ce qui donne au 1^{er} janvier 2016, pour inflation prévue à 1 %, une augmentation générale de :

- 0,4 % pour les salariés du collège exécution
- 0,5 % pour les salariés du collège maîtrise
- 0,6 % pour les salariés du collège cadre

Aucune réponse à notre demande de mesures immédiates en direction des petits salaires et des petites pensions. Bien au contraire, cette décision renforce les inégalités de traitement.

Aucune réponse à notre demande d'ouverture d'une négociation "Classifications/Rémunérations" (les salaires d'embauche dans les IEG seraient bien supérieurs aux salaires d'embauche dans les autres secteurs).

Aucune réponse à notre demande d'ouverture d'une négociation spécifique concernant nos retraités.

Plus que jamais, il est urgent de poursuivre la mobilisation des 8 octobre et 24 novembre 2015 pour :

- Une juste revalorisation de nos salaires et pensions
- La pérennisation de notre salaire différé qu'est le 1% activités sociales
- La protection de nos emplois et de notre statut.

[Télécharger la déclaration CGT lors de la CPB du 26 novembre 2015](#)